

# CARTE DU LYCEE INTERNATIONAL MONTEBELLO

Cette carte multifonction nominative reste active durant toute la scolarité de l'élève au Lycée Montebello.

Elle lui est remise **gratuitement** à son arrivée dans l'établissement et est à son usage exclusif.

Elle ne doit en aucun cas être prêtée à quiconque.



L'élève doit toujours l'avoir en sa possession au même titre que son carnet de correspondance.

## *A quoi sert-elle ?*

### A accéder à l'établissement :

- **Activation de l'ouverture du portillon** d'accès au Lycée.
- **Obtention**, au besoin, d'un **ticket de retard** à la borne du hall.

### A accéder à la restauration scolaire :

- **Rechargement** en **espèce** ou par **chèque** sur le compte restauration à l'intendance.
- **Réservation impérative** du repas **la veille à partir de 13h30** ou **le matin avant 10h30** aux bornes dédiées, sinon passage à la restauration uniquement possible par achat d'une carte jetable au distributeur au tarif de 6€.
- **Attention : un repas réservé est un repas préparé donc un repas débité**
- **Récupération du plateau** pour accéder au restaurant scolaire.

### **Important :**

**En cas de perte ou de vol**, l'élève doit s'adresser **immédiatement** au service de l'intendance pour **le signaler**.

Une carte devra alors être refaite moyennant **une photo et la somme de 6 euros**.

## **Tarif restauration :**

Le prix d'un repas pour l'année 2017 est de **3,50 €**.

Pour pouvoir réserver un repas, le compte de l'élève doit être approvisionné en espèces ou par chèque 24h00 au moins avant l'épuisement du crédit, ceci en raison des délais de traitement de l'encaissement.

**Montant minimum d'un approvisionnement : 35€ (10 repas)**

- Réception des espèces le matin jusqu'à 11h
- Les chèques à l'ordre de « Agent comptable du lycée Montebello » sont à déposer dans la boîte aux lettres dédiée (**noter nom, prénom et numéro de carte au dos du chèque**).